

FRIBOURG

A peine parti, Tintin revient

MARC-ROLAND ZOELLIG

L'exposition «Tintin à Fribourg: dits et interdits», qui s'est tenue du 7 juin au 26 octobre à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (BCU), a beaucoup fait parler d'elle, et pas seulement en raison des polémiques suscitées par son catalogue. Rarement une manifestation culturelle organisée par la BCU aura suscité un aussi large écho que celle mise sur pied par l'historien et tintinologue Alain-Jacques Tornare. Les diverses manifestations organisées autour de l'exposition (vernissage, visites guidées, conférences, table ronde...) ont attiré à elles seules environ 600 personnes, dévoile Silvia Zehnder-Jörg, cheffe de secteur des Collections fribourgeoises et activités culturelles de la BCU.

Quant au fameux catalogue, retiré de la diffusion après une de ces remises à l'ordre dont la société Moulinsart SA – détentrice des droits moraux et commerciaux sur l'œuvre d'Hergé – a le secret, il a également provoqué l'engouement: environ 400 exemplaires ont été écoulés avant que le couperet ne tombe. Devant ce succès, il a été décidé d'éditer une nouvelle publication. Avec cette fois l'aval de Moulinsart SA, qui avait estimé que le catalogue original (dont les textes peuvent être lus en intégralité sur le site de la BCU) ressemblait trop à un album de Tintin de par son graphisme, sa typographie et ses phylactères. Certains des dessins y figurant ont en outre été assimilés à des adaptations non autorisées des originaux d'Hergé.

Bref, les négociations avec Moulinsart SA ont été serrées, mais courtoises. Résultat: «Les aventures suisses de Tintin», un volume de 44 pages, est maintenant disponible à la BCU, dans toutes les bonnes librairies ou auprès de l'association de tintinophiles suisses Alpart (www.association-alpart.ch).

C'est d'ailleurs au vice-président de cette association, Jean Rime, qui enseigne la littérature française du XIX^e siècle à l'Université de Fribourg, que l'on doit cet ouvrage. Les textes qu'il avait rédigés pour le catalogue original ont été actualisés et illustrés au moyen de nouvelles images, dont certaines inédites. On y apprend une foule de choses concernant la diffusion de l'œuvre d'Hergé en Suisse et son influence sur l'imaginaire des créateurs helvétiques, notamment les dessinateurs de presse. Le personnage du professeur Paul Cantonneau, croqué par Alex, y figure aussi en bonne place.

Le fait que l'ouvrage a été réalisé postérieurement à l'exposition a aussi permis à l'auteur d'y inclure quelques documents exceptionnels ayant refait surface dans la foulée de la manifestation. Jean Rime a également rédigé un nouveau chapitre consacré aux aventures suisses d'Hergé, qui avait ses habitudes en Helvétie. «J'ai notamment eu recours aux archives photographiques de son neveu», explique l'auteur.

Moulinsart SA – qui n'est absolument pas intervenu sur les textes de l'ouvrage – a en outre fait quelques compromis et approuvé la publication de certains dessins originaux. La couverture des «Aventures suisses de Tintin» est, quant à elle, l'œuvre du dessinateur Mibé, membre de l'Atelier du Radock. I

Voir du pays, c'est dans le vent

APPRENTISSAGE • Les échanges linguistiques et autres stages à l'étranger sont de plus en plus populaires auprès des apprentis. Mais les entreprises, elles, sont à la traîne.

OLIVIER WYSER

«Travailler en Norvège ou en Suisse, ce n'est pas forcément très différent. Mais c'est une expérience unique que je recommanderais à n'importe qui.» Dans un français hésitant, mais impressionnant pour quelqu'un qui n'a qu'un mois de cours derrière lui, l'apprenti norvégien Lars Magnus Christensen raconte son expérience fribourgeoise. A 19 ans, le jeune homme originaire des faubourgs d'Oslo a choisi de se lancer dans l'aventure d'un stage à l'étranger, cap sur la Suisse. Durant trois mois, Lars Magnus Christensen est hébergé dans une famille francophone de Tinterin et travaille dans l'entreprise Charpentres Vial SA, au Mouret.

«J'étais un peu fatigué de mon métier en Norvège. J'avais envie de voir comment cela se passe à l'étranger. Après mon apprentissage, je vais probablement étudier l'architecture», explique le jeune homme qui n'a pas mis longtemps à s'intégrer puisqu'il a même participé à la course Morat-Fribourg – 1 h 19 au compteur. Ce stage en Suisse, le Norvégien l'effectue dans le cadre du programme d'échange Leonardo da Vinci, soutenu et financé par l'Union européenne. Au mois d'août dernier, 22 apprentis fribourgeois de quatrième année ont également participé à ce programme d'échange, principalement des polymécaniciens, des informaticiens ou encore des concepteurs multimédia. «Les apprentis reçoivent une attestation après leur séjour à l'étranger. C'est un plus sur leur CV et un atout pour leur carrière», souligne Gisela Marty, collaboratrice administrative à l'Ecole des métiers de Fribourg (EMF).

La demande existe

Si les séjours à l'étranger sont monnaie courante à l'université, via le programme Erasmus notamment, il en va autrement pour les apprentis. «La demande est là. Nous allons développer l'offre dans les années à venir», relève encore Gisela Marty. Reste que souvent, les entreprises connaissent mal, ou pas du tout, les possibilités qui s'offrent à leurs apprentis (lire ci-contre).

Parmi les différents programmes d'échange, Eurodyssée a le vent en

poupe. Il s'adresse aux apprentis qui ont déjà obtenu leur diplôme. Du coup, les séjours de trois à sept mois ne viennent pas perturber leur cursus. Eurodyssée permet des échanges entre 38 régions d'Europe. «Cela va des Açores à la Géorgie. Le programme est financé par le canton», indique Myriam Vial, coordinatrice adjointe Eurodyssée à l'Ecole des métiers de Fribourg.

«C'est un plus pour leur CV et un atout pour leur carrière»

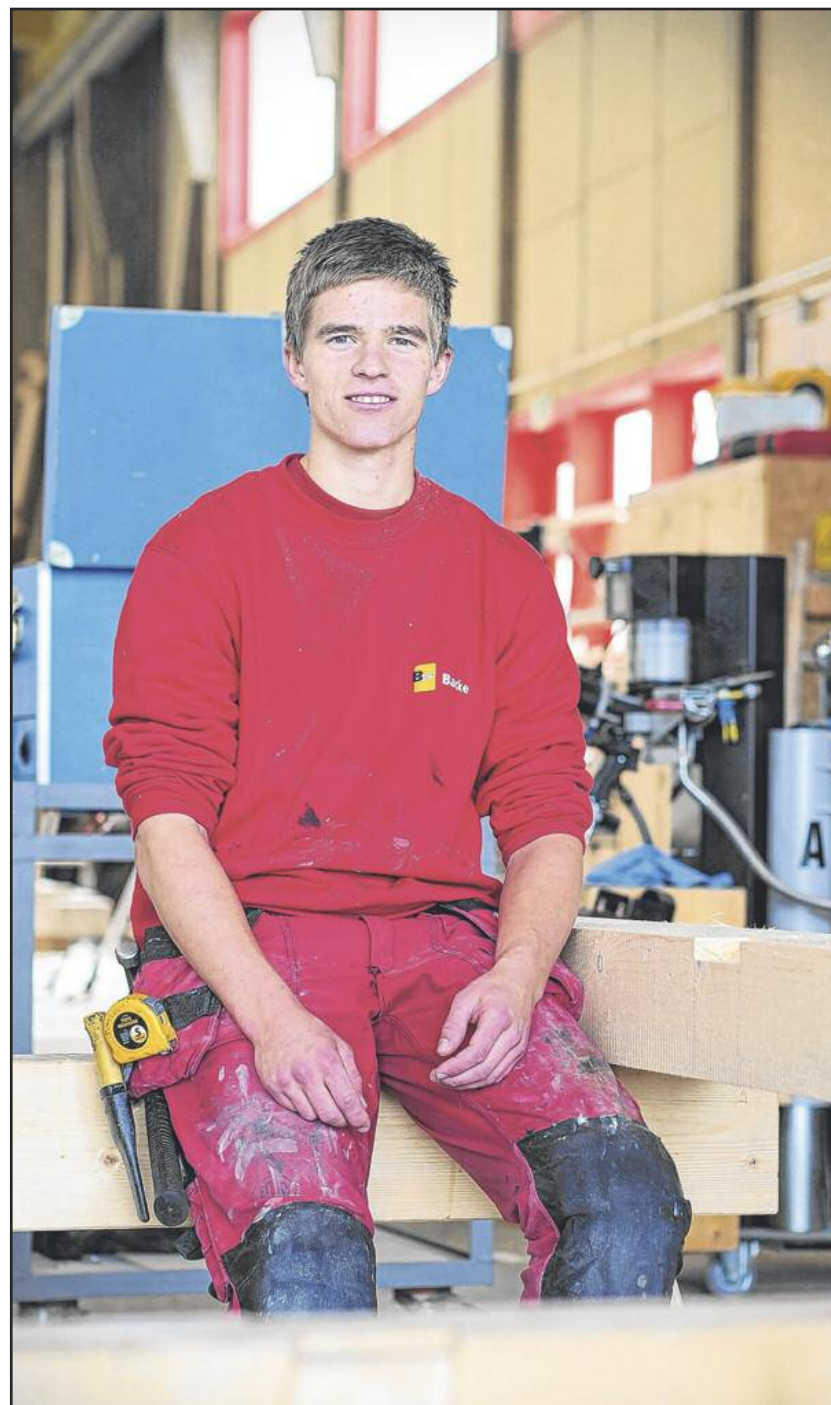
GISELA MARTY

C'est dans ce cadre qu'un autre Norvégien, le jeune pâtissier Kristoffer André Langeli, est venu passer quelques mois au bord de la Sarine, dans la brigade du restaurant Le Pérolles, à Fribourg, auprès du chef Pierrot Ayer.

L'attention au détail

«En Norvège, je travaille dans un petit restaurant. Cela me change beaucoup de travailler dans un restaurant gastronomique où l'attention au détail est permanente», explique le jeune homme de 22 ans, qui vient d'Oslo. «Le séjour n'est pas facile, surtout à cause de la langue. Mais j'ai la chance d'avoir été tout de suite intégré à l'équipe. J'ai appris plein de nouvelles recettes», ajoute-t-il en confiant son petit faible pour les mignardises.

«Pour un séjour avec Odyssee, on demande des connaissances linguistiques préalables», précise Myriam Vial, qui ajoute que des cours de langues sont dispensés tout au long du séjour. A noter encore qu'un logement est mis à disposition du jeune, que ce soit dans un foyer d'étudiants, dans une chambre meublée ou dans une famille d'accueil. La région d'accueil finance le cours de langue, le logement et la bourse pour couvrir les frais de nourriture et les assurances sociales. L'apprenti finance de son côté le voyage, ses déplacements ainsi que sa caisse-maladie. I



Lars Magnus Christensen, apprenti norvégien, travaille durant trois mois dans l'entreprise Charpentres Vial SA, au Mouret. ALDO ELLENA

DES ÉCHANGES TRÈS PEU CONNUS

«Avant de recevoir un apprenti norvégien, on ne savait tout simplement pas que ce programme d'échange existait.» Comme Jacques Vial, directeur des Charpentres Vial SA, au Mouret, les entreprises fribourgeoises ne savent pas forcément que des possibilités d'échange existent pour leurs apprentis. C'est ce qui ressort d'une enquête de la Direction de l'économie et de l'emploi (DEE), réalisée auprès de 146 entreprises du canton. A la question «aviez-vous connaissance des possibilités qui s'offrent aux jeunes concernant la mobilité (programmes de mobilité de type Leonardo da Vinci, Eurodyssée)?», 83% des entreprises interrogées ont reconnu ne pas savoir de quoi il s'agit. Des résultats qui illustrent, selon le rapport de la DEE, la «faible couverture médiatique et les lacunes qui existent en termes d'informations et de communication concernant les possibilités de mobilité». Il ressort également de l'étude que les petites entreprises se montrent

globalement moins intéressées par ces échanges que les moyennes et les grandes. «C'est pourtant une ouverture pour les employés que d'accueillir quelqu'un qui vient d'un autre pays ou d'une autre culture. C'est profitable pour l'entreprise», commente Jacques Vial. Il ajoute toutefois qu'il ne faut pas espérer faire du profit avec ces échanges. On imagine aisément pourquoi une petite entreprise ne voit pas forcément d'un bon œil le départ d'un apprenti pendant plusieurs mois.

Entre 2007 et 2012, dans le cadre de la formation professionnelle, 698 jeunes fribourgeois ont pris part à un programme d'échange, effectué un séjour linguistique ou un stage professionnel à l'étranger. Des chiffres qui ne peuvent pas être comparés à ceux d'autres cantons étant donné que le développement de la mobilité est «encore embryonnaire» dans la formation professionnelle, relève le rapport de la DEE. OW

PUBLICITÉ

1 novembre

NOUS SOMMES OUVERTS LE JOUR DE LA TOUSSAINT!

SHOPPING 09H00 – 22H00 | RESTAURANTS 08H00 – 00H30
CINEMAS 12H30 – 03H00 | BERNAQUA 09H00 – 22H00

Coloré comme la vie

westside
bern brünnen

PRÉALPES

Ouvrir des routes pour tirer le sanglier

PATRICK PUGIN

Les chasseurs pourront emprunter, dès ce vendredi, certaines routes forestières et alpestres fermées l'hiver à la circulation. Sont visés les secteurs de montagne 507 (région Schwyberg), 511 (Recardets), 702 (Botterens), 703 (Estavannens), 1001 (région Les Millets) et 1004 (région du Moléson). Objectif du Service des forêts et de la faune (SFF), à l'origine de cette mesure: favoriser l'accès des Préalpes aux nemrods pour éliminer davantage de sangliers.

Cette année, seuls 19 sangliers ont été tirés, contre 34 la saison précédente. Et aucun n'a été abattu dans les territoires de mon-

tagne, où les hardes commettent d'importants dégâts, relève le SFF. La possibilité d'utiliser des routes d'accès à certains massifs forestiers devrait faciliter la vie des chasseurs. Ces derniers auront jusqu'au 31 décembre pour étoffer leur tableau. Selon le chef du secteur faune, biodiversité, chasse et pêche du SFF, Marc Mettraux, aucun objectif en termes de bêtes à abattre n'a été fixé.

Les sangliers trouvent un terrain très favorable à leur développement dans le canton, souligne le SFF: ils y disposent d'une nourriture abondante et de suffisamment de caches dans les forêts ra-

vagées par l'ouragan Lothar. Articuler un chiffre concernant leur nombre est par contre impossible, indique Marc Mettraux. Reste que les dégâts recensés cette année – 100 000 francs – l'incitent à penser qu'ils sont moins nombreux que par le passé. «Mais nous n'avons pas encore reçu toutes les annonces, notamment celles concernant les champs de maïs.»

Avec cette ouverture de routes, le SFF entend démontrer qu'il «prend au sérieux» les problèmes posés par les sangliers et qu'il prend des mesures devant permettre leur régulation. I

> Cartes des routes ouvertes consultable à l'adresse www.fr.ch/sff